



Un nouveau président pour les usagers du port

Barfleur — L'association des usagers du port a son nouveau président. Thierry Aune succède à Gilbert Hamelin, décédé en février.

Une grande partie des 62 adhérents de l'association des usagers du port était réunie dernièrement pour remettre en place un nouveau bureau. Président durant cinq ans, Gilbert Hamelin a disparu en février, laissant l'association sans personne à sa tête. « **Gilbert Hamelin a fait un travail remarquable au sein de l'association et en faveur des plaisanciers en général. Il était également partie prenante dans l'association de pêche plaisance départementale** », déclarent des adhérents.

L'association des usagers du port a élu un nouveau président en la personne de Thierry Aune. « **Je suis passionné de pêche et très attaché à cette association. Être regroupé est un plus pour défendre ses droits** », explique-t-il.

L'association voit ses effectifs se stabiliser. « **Nous allons faire en sorte de la redynamiser pour faire revenir des adhérents, surtout des jeunes** », insiste Thierry, qui veut accentuer la communication pour recréer des

liens entre les adhérents et les autres plaisanciers. « **Pour faire venir des plaisanciers, il faut que nous gardions la convivialité qui règne actuellement.** » L'association veut pour ce faire proposer des concours de pêche en les ouvrant aux non adhérents. « **Nous adhérons également à la Fédération nationale de la pêche de plaisance, c'est un plus.** »

Des vols de casiers

Du côté de la réglementation, l'autorisation de pêcher deux bars par jour, par personne et par bateau ne satisfait pas. « **Nous serions plus favorables à un quota mensuel. Nous déplorons aussi l'interdiction de pêche de la raie brunette. Ce que nous constatons, c'est la raréfaction du homard dû à une surpêche en général, poursuit Thierry Aune qui, sur le plan de la sécurité, est inflexible. Le gilet de sauvetage (VFI) devrait être obligatoire à bord d'un bateau de plaisance, peu importe le nombre de personne à bord de l'embar-**



Thierry Aune entouré de Nicole Lepiller et de Francis Valognes. Ensemble, ils vont assurer la bonne marche de l'association des usagers du port. | PHOTO : OUEST-FRANCE

cation. »

L'association souligne aussi un bémol : des casiers et arts dormants relevés par des personnes peu scrupuleuses. « **On est victime de casiers relevés et même volés. Certains apnéistes et plongeurs ne se gênent pas pour se servir au fond de l'eau** », assure Thierry Aune, qui souhaite

que toutes les bouées des arts dormants soient matérialisées par un drapeau de couleur avec l'immatriculation de bateau propriétaire.

Le président est aidé dans sa tâche par Nicole Lepiller à la trésorerie et Francis Valognes au secrétariat. « **Nous allons donner un nouvel élan à l'association.** »